

## La tendance haussière de la consommation d'électricité au Maroc impose la poursuite des investissements en matière d'énergies renouvelables

*La tendance haussière de la consommation d'électricité au Maroc impose la poursuite avec vigueur des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, a souligné le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Ali Fassi Fihri.*



Dans le but de répondre de manière permanente et dans les meilleures conditions à cette demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des différents secteurs d'activités économiques, il a été procédé à la mise en œuvre de la vision royale relative aux programmes nationaux des énergies solaire et éolienne, a-t-il ajouté dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de lancement des travaux de réalisation de la première centrale du Complexe solaire intégré d'Ouarzazate «Noor», présidée vendredi à la commune rurale Ghessate (Province d'Ouarzazate) par S.M. le Roi Mohammed VI. Il s'agit, a-t-il relevé, de deux programmes pionniers au niveau mondial en matière de valorisation des énergies renouvelables et de préservation de l'environnement.

M. Fassi Fihri a fait observer que les grands projets et chantiers structurants mis en œuvre à travers le Royaume ont engendré une hausse de la demande en énergie électrique, relevant à ce titre que la structure de la demande nationale s'apparente désormais de plus en plus à celle des pays développés. Il a précisé, à ce propos, que la courbe de la demande nationale en énergie électrique se caractérise par une pointe qui commence après le coucher du soleil pour se poursuivre durant quatre heures, selon les saisons, faisant remarquer l'apparition d'une importante pointe du jour en termes de niveau et de durée.

Cette pointe du jour s'explique essentiellement, a-t-il poursuivi, par l'amélioration des conditions de vie de la population, la hausse du taux d'équipement des foyers en appareils électroménagers, ainsi que la croissance économique enregistrée par le Royaume notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services. Il a indiqué, dans le même contexte, que les travaux de raccordement du Complexe solaire d'Ouarzazate au réseau électrique national, en cours de réalisation avec un budget qui s'élève à 557 millions de

DH, ainsi que ceux programmés pour les années à venir pour d'autres complexes solaires et éoliens, prennent en considération la nature des procédés de production des énergies renouvelables. Il a ajouté que l'ONEE a programmé également plusieurs projets de stockage de l'énergie dans le but de son utilisation durant les heures de pointe ou en cas de nécessité.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, M. Fassi Fihri a souligné qu'outre la poursuite de la réalisation de barrages, les projets futurs dans ce domaine, qui seront axés notamment sur le dessalement de l'eau de mer et le traitement et la réutilisation des eaux usées, nécessiteront des volumes importants d'énergie électrique. Compte tenu de la relation étroite entre l'eau et l'électricité, la gestion de toutes les activités relatives à ces deux segments à travers une seule institution publique constitue une réponse préventive aux défis auxquels le Maroc est appelé à faire face en matière d'approvisionnement en ces deux ressources vitales dans la perspective d'une demande de plus en plus croissante, a insisté M. Fassi Fihri. Il a indiqué que les projets importants réalisés dans les domaines d'électricité et d'eau potable sont en cours d'extension dans le monde rural, suite à leur généralisation en milieu urbain, faisant savoir que le taux d'électrification rurale a atteint 98%, alors que celui de raccordement au réseau de l'eau potable s'est établi à 93%.

M. Fassi Fihri a relevé que l'ensemble des projets réalisés dans ce cadre ont eu un impact positif, dans la mesure où ils ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population et à la promotion du développement local, à travers la mise en valeur des potentialités des différentes régions du Maroc. Il a conclu que les régions où de tels projets sont réalisés tirent profit de leurs résultats positifs en termes surtout d'amélioration d'accès à l'eau potable et à l'électricité, comme c'est le cas pour la province d'Ouarzazate.